

## Cadre d'attribution des SUBVENTIONS AUX PROJETS DE JEUNES « Propose ! » de la Commune de Plan-les-Ouates



### 1) Objectif du programme

Le programme « **Propose !** » vise à soutenir et accompagner les jeunes de 15 à 25 ans dans la concrétisation de leurs projets.

L'objectif est d'encourager la créativité, l'engagement et l'initiative locale des jeunes de la Commune.

### 2) Qui peut faire une demande ?

- Toute personne ou groupe de jeunes **âgés de 15 à 25 ans**.
- **Au moins un porteur de projet doit résider officiellement à Plan-les-Ouates.**
- Les projets peuvent être individuels ou collectifs.

### 3) Types de projets éligibles

Nous soutenons les projets à dimension **créative, sociale, collective ou individuelle**, dans des domaines variés tels que :

- Art, musique, théâtre, cinéma
- Événements culturels ou sportifs
- Actions sociales ou solidaires
- Initiatives environnementales
- Projets éducatifs, participatifs ou citoyens

Les projets présentés doivent être laïcs et apolitiques.

### 4) Accompagnement et soutien

Le Service de l'action sociale et de la jeunesse propose un **accompagnement personnalisé** aux jeunes, à toutes les étapes :

- Définir et structurer l'idée
- Élaborer un budget simple
- Constituer une association – selon les besoins du projet
- Faire une première demande de fonds
- Réaliser le projet

Le but est de **rendre l'expérience accessible**, même à celles et ceux qui n'ont encore jamais mené de projet.

### 5) Aide financière

- Une subvention peut être accordée pour soutenir la réalisation du projet
- Le **montant accordé dépend du budget**, de la portée du projet et de l'implication des jeunes
- **Il n'est pas obligatoire d'avoir d'autres sources de financement**, mais cela peut renforcer le dossier
- Le soutien ne couvre généralement **pas 100 % du budget total**

- Le soutien ne peut **pas dépasser CHF 1500 CHF**

## 6) Comment déposer une demande ?

Envoyez votre dossier à [jeunesse@plan-les-ouates.ch](mailto:jeunesse@plan-les-ouates.ch)

### Votre dossier doit comprendre :

1. Une description complète du projet (quel est le projet, qui y participe, quels sont les objectifs ?)
2. Un budget prévisionnel
3. Les coordonnées du ou de la porteur-se de projet
4. Le montant demandé à la Commune
5. Une liste des participant-e-s et leur lieu de résidence
6. Les coordonnées bancaires

Le Service de l'action sociale et de la jeunesse est à votre disposition pour vous accompagner dans la préparation de ce dossier, avant son dépôt ou pour toute autre demande liée à votre projet.

## 7) Délais

Les dossiers doivent être remis **au moins deux mois avant la réalisation du projet**. Des exceptions peuvent être accordées en cas de demande motivée.

## 8) Après le projet

Un **retour écrit** est demandé pour expliquer comment le projet s'est déroulé et comment la subvention a été utilisée.

## 9) Sélection des projets

Les projets sont évalués selon :

- Leur faisabilité
- Leur originalité
- L'implication des jeunes
- Leur ancrage local

La décision finale est prise par le Service de l'action sociale et de la jeunesse. Elle est communiquée directement aux porteur-euse-s du projet.

## 10) Contact

Pour toute information ou accompagnement :

**Service de l'action sociale et de la jeunesse**  
**Secteur communautaire (SASJ)**

022 884 69 60

[jeunesse@plan-les-ouates.ch](mailto:jeunesse@plan-les-ouates.ch)